



HAUTE ÉCOLE BRUXELLES-BRABANT

HE2B

CAMPUS DEFRE

REFERENTIEL

SPECIALISATION EN ORTHOPÉDAGOGIE

2019-2020

Avant – propos

Ce référentiel est un document qui répond à un besoin de clarification des spécificités de la formation en orthopédagogie. Ce document est destiné à tous les acteurs de l'apprentissage : directions d'écoles, maîtres de stage, enseignants, professionnels de terrain, étudiants, etc.

On y trouvera une présentation des compétences attendues du spécialiste en orthopédagogie, de la formation professionnelle assurée à Defré et de la démarche évaluative qui y est associée, le cadre légal et institutionnel régissant la formation des spécialistes en orthopédagogie. On y trouvera aussi des documents pratiques (grille des axes de compétences professionnelles, rapport critique, grille de cours...) qui éclaireront les différents acteurs de la section sur la formation et sur l'évaluation globale de l'étudiant.

Il s'agit donc d'un outil qui a été pensé, mûri, discuté par des enseignants de la section orthopédagogique de Defré. Il n'est pas figé et pourra, au fil du temps, s'ajuster, se modifier en fonction des apports et des réflexions de chacun.

Informations pratiques

Haute École Bruxelles – Brabant (HE2B) Campus DEFRE

Avenue De Fré 62

B-1180 Bruxelles-Uccle

Belgique

Tel : +32 (0)2 374 00 99 FAX

: +32 (0)2 373 71 00

www.defre.be ; www.he2b.be

Directeur de la catégorie pédagogique : Denis Matagne - dmatagne@he2b.be

Co-référents de la section : Sylvie Frère - sfrere@he2b.be ; Nathalie Genard - ngenard@he2b.be ; Denis Verda - dverda@he2b.be

Définition du spécialiste en orthopédagogie

Le spécialiste en orthopédagogie est un acteur professionnel (qui a intégré de nouveaux concepts et des compétences à sa formation de base qui est, au minimum, un baccalauréat) œuvrant auprès de personnes qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et /ou des troubles du développement au cours de leur évolution. Il écoute le projet de vie de la personne, participe à son émergence, à sa construction et à sa mise en œuvre. Il émet, après analyse des contextes personnels et expérimentaux, des avis et contribue à la mise au point, l'application et l'évaluation permanente des interventions éducatives ciblées ainsi que du processus mis en place, étayé de référentiels théoriques. Il rassemble et travaille en collaboration avec la personne, sa famille, les membres de l'équipe pluridisciplinaire, les partenaires intra et extra-institutionnels. Il mène un travail réflexif sur lui-même et sur les actes qu'il pose.

L'orthopédagogue est concerné par la diversité des situations de handicap liées aux déficiences intellectuelles, physiques, sensorielles, motrices, aux troubles comportementaux, aux inadaptations socioculturelles. Elle s'adresse aux personnes se situant aux différentes périodes de la vie, de la petite enfance à la période de vieillissement. Elle s'intéresse aux multiples domaines du développement et du fonctionnement (psychomoteur, perceptif, cognitif, émotionnel, social, moral) et à tout type d'apprentissage et de développement de compétences.¹

Quelles sont les compétences professionnelles du spécialiste en orthopédagogie?

Après une *analyse* des compétences, des besoins et du contexte dans lequel évolue la personne, le spécialiste en orthopédagogie

- *accompagne* l'ensemble des partenaires (famille, entourage, équipe éducative, paramédicale ...) y compris la personne en situation de besoins,
- *élabore, soutient* la mise en place et *évalue* les outils, stratégies, méthodologies, projets qu'il propose à l'équipe pluridisciplinaire.

¹ N. NADER-GROSBOIS (2015), *Psychologie du handicap*, page 15

Où peut-il travailler ?

Il peut être engagé en tant qu'orthopédagogue dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé, en tant que qu'enseignant spécialisé dans les écoles spécialisées. Il peut travailler dans des services d'accompagnement, être engagé dans des ludothèques spécialisées ou tout autre service accueillant des personnes en situation de handicap.

Présentation de cette année de spécialisation à Defré

L'année de spécialisation en orthopédagogie propose une formation spécifique ciblée sur la personne en situation de handicap et/ ou de difficultés d'apprentissage qui se donne en un an en cours du jour. Cette formation est basée sur des cours théoriques et sur des activités d'intégration professionnelle qui peuvent se faire en dehors du territoire belge.

Le diplôme de spécialiste en orthopédagogie délivré par la HE2B est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toute personne ayant obtenu un baccalauréat pédagogique, social, paramédical, etc. se trouve dans les conditions d'inscription. Une convention cadre établie avec la promotion sociale permet à nos étudiants de bénéficier d'une valorisation salariale.

L'équipe de formateurs est une équipe pluridisciplinaire constituée d'enseignants et de professionnels du terrain avec une expertise dans les problématiques liées aux handicaps, déficiences, troubles, difficultés sociales et psychologiques

Référentiel des compétences du spécialiste en orthopédagogie (Conseil Général des Hautes Ecoles)

1. Développer la maîtrise des repères liés aux différents troubles, déficiences, handicaps et leur impact sur la personne.

Capacités :

- Intégrer les approches culturelles et historiques du handicap pour situer sa pratique
- Connaître l'organisation et les ressources institutionnelles
- Maîtriser les connaissances relatives aux déficiences, troubles et handicaps
- Identifier les implications, en termes d'obstacle et de ressource de ces déficiences, troubles et handicaps dans les différents aspects du développement de la personne et de l'environnement.

2. Atteindre une expertise dans les contenus et dans les méthodologies spécifiques à la profession.

Capacités :

- Observer, analyser, intervenir, évaluer, rétro agir dans la formation et dans la profession
- Maîtriser et utiliser les connaissances scientifiques actualisées visant autodétermination, responsabilisation et citoyenneté.
- Maîtriser et utiliser, de manière appropriée, des méthodologies et techniques dans les champs de l'apprentissage auprès des enfants, adolescents, adultes en difficulté
- Développer une attitude réflexive face à des situations concrètes en alliant la théorie et la pratique (savoir-faire +/- théorisé).

3. Créer et/ou développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences, où chacun se sent accepté dans ses différences.

Capacités :

- Identifier et analyser le réseau social et familial
- Exploiter les caractéristiques du milieu de vie
- Favoriser les interactions sociales en employant diverses techniques □
Sensibiliser et former à l'acceptation des différences.

4. Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec le bénéficiaire, la famille et les autres milieux de vie

Capacités :

- Utiliser conjointement plusieurs matériels et méthodes d'apprentissage visant une meilleure assimilation des concepts visés
- Comprendre et analyser la sociologie des organisations socio-éducatives telles qu'elles sont développées dans notre région, en Belgique et en Europe □
Spécifier son identité professionnelle.

5. Agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

Capacités :

- Inscrire ses interventions dans les limites de son champ d'action
- Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions
- Respecter les aspects confidentiels de la profession
- Posséder un aperçu global du cadre législatif en vigueur dans diverses structures

6. Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Capacités :

- Etre critique vis-à-vis de l'ensemble des méthodes et techniques présentées
- S'informer des évolutions et progressions des diverses méthodes et techniques utilisées
- Savoir lire et comprendre un article scientifique utilisant des termes spécifiques et pouvoir l'exploiter de manière adéquate
- Utiliser le matériel didactique adéquat afin de favoriser au mieux l'apprentissage.

7. Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession

Capacités :

- Présenter et expliciter un projet de travail
- Etablir un compte-rendu d'observation et l'expliquer aux différents partenaires
- Présenter son service (faire valoir)
- Correspondre avec des partenaires multiples : enfants, adolescents, parents administrations, associations...
- Utiliser différents registres (oral et écrit) de communication en fonction des interlocuteurs
- Diffuser le fruit de ses recherches et son travail d'observation.

8. Concevoir, conceptualiser, mettre en œuvre et valider un plan d'intervention individualisé respectant le projet de vie de la personne

- Synthétiser toutes les informations concernant le projet, le bénéficiaire et son environnement.
- Actualiser le projet en fonction des évaluations.
- Amener le bénéficiaire à être acteur de son projet.

Grille de cours

Q1, UE C1 FORMATION INTERSPECIALISATI ONS	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE INTERSPECIALISATIONS : Introduction à des questions spécifiques en matière d'éducation et aux outils de la recherche	5 ECTS	
<ul style="list-style-type: none"> • UE Interspécialisations organisée en début d'année : conditions de l'interdisciplinarité et de la coopération entre acteurs du monde éducatif • Groupes d'accompagnement • Confection du portfolio : recueil d'informations personnelles 	Questions d'éthique et de déontologie		15
	Législation et organisation des systèmes éducatifs		15
	Psychologie et méthodologie des apprentissages : généralités et différenciation		15
	Intelligence en questions ²		15
	Education et ressources aux Tice et multimédias adaptés		15
	Portfolio ³ et dossier professionnel		15

Q1, UE S1 FORMATION SPECIALISEE ORTHO	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE SPECIALISEES : Introduction à des questions générales propres à l'orthopédagogie	5 ECTS	
<ul style="list-style-type: none"> • UE organisée début d'année académique • Confection du portfolio : poursuite du recueil d'infos personnelles • Groupes d'accompagnement 	Sociologie du handicap et des personnes à besoins spécifiques : contexte sociétal et familial		15
	Aspects historiques du handicap et des personnes à besoins spécifiques		15
	Ressources et procédures d'accompagnement des personnes à besoins spécifiques ⁴		15
	Aspects cliniques de la prise en charge de l'enfant à la personne vieillissante		15
	Construction et évaluation de grilles d'analyse		15
	Communication verbale, corporelle et non verbale		15
	Médiation		15
	Méthodologie des apprentissages de base ⁵		15

² émotionnelle / multiples

³ techniques, essai, outil de base de l'évaluation

⁴ Par exemple : Maison « enfant du juge », SAS, SSAS, service d'accompagnement, etc.

⁵ Cours destinés a priori à tous les étudiants sauf les instituteurs primaires et logopèdes

Q1, UE S2 FORMATION SPECIALISEE ORTHO	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE SPECIALISEE : Introduction à des problématiques spécifiques à l'orthopédagogie	5 ECTS	
<ul style="list-style-type: none"> • UE organisée début d'année académique • Confection du portfolio : poursuite du recueil d'infos personnelles • Groupes d'accompagnement • Evaluation et validation de l'UE: Tous les collègues (groupes d'évaluation) 	Déficience mentale		20
	Déficience motrice		20
	Déficience sensorielle		20
	Enfants malades		20
	Troubles des apprentissages ²		60
	Troubles oppositionnels		20
	Troubles de l'attention		20
	Troubles du spectre autistique		20
	Psychopathologie		20
	Neuropsychologie ³⁴		20
	Psychomotricité adaptée aux troubles des apprentissages linguistiques		10
Psychomotricité adaptée aux troubles des apprentissages logicomathématiques		10	

Q1, UE S3 FORMATION PERSONNALISEE	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE SPECIALISEE : Approfondissement de problématiques spécifiques à l'orthopédagogie	10 ECTS	
<ul style="list-style-type: none"> • Choix de spécialisation personnalisée : à concurrence du volume global d'heures de 150h sur l'ensemble proposé /ects en lien avec l'AIP • Personnalisation de la formation : vivre dans le cadre de sa propre formation une adaptation du système à ses besoins spécifiques de formation 	Déficience mentale et méthodologies adaptées		25
	Déficience motrice et méthodologies adaptées		25
	Déficience sensorielle et méthodologies adaptées		25
	Enfants malades et méthodologies adaptées		25
	Troubles oppositionnels et méthodologies adaptées		25
	Troubles de l'attention et méthodologies adaptées		25
	Troubles du spectre autistique et méthodologies adaptées		25

2 Quatre champs, à savoir : la dysphasie, la dyslexie-dysorthographe, la dyspraxie et la dyscalculie

3 Y compris la dimension des neurosciences

4 À la fois des dimensions scolaires, de communication et d'autonomie

Référentiel section spécialisation en orthopédagogie

<ul style="list-style-type: none"> Confection du portfolio : poursuite du recueil d'infos personnelles Groupes d'accompagnement 	Troubles des apprentissages et méthodologies adaptées ⁸		
	<i>Dyslexie - Dysorthographe</i>		25
	<i>Dyscalculie – Troubles logicomathématiques</i>		25
	<i>Dyspraxie</i>		25
	<i>Dysphasie</i>		25
	Problématique des hauts potentiels		25
	Didactique par les jouets symboliques et jeux de rôles adaptés		25
	Initiation à la langue des signes		25
	Ortholudo		25

Q1 & Q2, UE S4 Activités d'intégration professionnelle FORMATION PERSONNALISEE	PRATIQUE PROFESSIONNALISANTE	15	
<ul style="list-style-type: none"> <i>Expériences professionnelles orthopédagogiques</i> <i>Réflexion systémique intégrant les acquis d'apprentissage et l'expérience professionnalisante</i> 	Activités d'intégration professionnelle		300
	Séminaires de pratiques et de réflexions professionnelles		45
	Techniques spécifiques de communication verbale, corporelle et non verbale		15

Q1 & Q2, UE S5 Epreuve terminale FORMATION PERSONNALISEE	PROJET DE RECHERCHE	20	
<ul style="list-style-type: none"> <i>Article à caractère scientifique</i> <i>Développement d'outils d'analyse ou d'apprentissage</i> 	Travail de fin d'études		300
	Outils et méthodologie de la recherche scientifique		15

Convention « Activités d'intégration professionnelle »

Haute Ecole Bruxelles-Brabant

HE2B Campus Defré

Section spécialisation en orthopédagogie

Entre les soussignés :

1.....

(Dénomination de l'institution / organisme)

Adresse :

.....

Tél. :

.....

Fax :

.....

Mail :

.....

Secteur d'activités :

.....

Si différents services, préciser celui où les activités seront effectuées :

.....

Représenté(e) par

Madame/Monsieur.....

Fonction :.....

.....

Mail :

.....

Dénommé(e) « le partenaire »

Référentiel section spécialisation en orthopédagogie

2. La Haute Bruxelles-Brabant (HE2B) – Campus Defré

Adresse : Avenue De Fré 62, B 1180 Bruxelles

Tél.: +32 (0)2 374 00 99

Fax: +32 (0)2 373 71 00

Mail : defre@he2b.be

Représentée par Madame/Monsieur

.....

Fonction :

Mail :@he2b.be

Dénommé(e) « le formateur »

3.

Madame/Monsieur

Adresse :

.....

Tél. :

.....

Mail :

.....

Etudiant(e) de la Haute Ecole susmentionnée en spécialisation en orthopédagogie, Dénommé(e) l'étudiant(e)

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

La présente convention de stage prend effet lorsque les **trois signataires** sont chacun en possession d'un exemplaire entièrement complété et signé par les trois parties.

Article 2

L'institution susmentionnée accepte d'accueillir le stagiaire, inscrit à la Haute Ecole Bruxelles-Brabant – Campus Defré. Elle s'engage à encadrer l'étudiant, à lui proposer des moments d'évaluation formative et à lui offrir des situations de travail réelles dans une véritable perspective de formation.

Article 3

L'étudiant s'engage, dès la signature de la présente convention par les trois parties, à en remettre un exemplaire au représentant de l'institution.

L'étudiant est tenu d'établir et de conserver un contact régulier avec le(s) partenaire(s).

Article 4

L'étudiant qui ne peut se présenter dans l'institution avertit aussitôt le formateur responsable de la Haute Ecole Bruxelles-Brabant – Campus Defré et l'institution. Son absence doit être dûment motivée et la pièce justificative doit être transmise dans les trois jours ouvrables au secrétariat de Defré à Monsieur Michaël Corbisier avec copie pour le « partenaire ».

Dans les plus brefs délais, le partenaire informera l'établissement scolaire de toute absence de l'étudiant.e ou de tout autre problème pouvant apparaître au cours de la période des activités dans l'institution et de nature à influencer cette formation.

Article 5

Aucune rémunération ne sera perçue pendant les activités d'intégration professionnelle.

Article 6

Si un examen médical est requis pour effectuer les activités d'intégration professionnelle au sein de l'institution, celle-ci en avertira l'étudiant.e et lui fournira une analyse de risque. L'examen médical est pris en charge par la Haute Ecole de Bruxelles-Brabant Campus Defré. L'étudiant doit alors

prendre contact avec Mme Latifa Agide au secrétariat de l'école susmentionnée.

Article 7

Tout étudiant.e en règle d'inscription à la HE2B est couvert.e par l'assurance de l'école.

Article 8

L'étudiant.e accepte de se conformer au règlement en vigueur dans l'institution et aux dispositions dictées par des impératifs de sécurité.

Il s'engage à respecter le secret professionnel et à ne pas dévoiler en garantissant le respect de la déontologie, les informations à caractère confidentiel dont il aurait eu connaissance.

Fait en trois exemplaires, à le
.....

Pour la Direction de
l'institution, le
partenaire

Pour la Direction de la
Haute Ecole
Bruxelles-Brabant
– Campus Defré,
le formateur

L'étudiant.e

Nom, Prénom * :

Nom, Prénom * :

Nom, Prénom * :

* Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Rapport « Activité d'intégration professionnelle »

Haute Ecole Bruxelles-Brabant – Campus Defré

62 avenue Defré
1180 Bruxelles
02/374 00 99

Auriez-vous l'amabilité de compléter ce rapport en écrivant un commentaire pour chacun des points proposés ci-dessous ? Merci de votre collaboration.

Nom de l'étudiant(e) :

Nombre de jours d'absence :

Nombre de retards :

1. Attitude personnelle :

Capacité d'écoute et de remise en question :

Implication :

Capacité d'adaptation :

Capacité d'analyse réflexive :

Autonomie et prise de décision :

2. Attitude relationnelle :

Attitude de l'étudiant.e avec le ou les personnes dont il s'occupe.

Attitude de l'étudiant.e avec l'équipe pluridisciplinaire

3. Fonctionnement de l'étudiant.e dans sa tâche d'orthopédagogue

Intérêt par rapport au fonctionnement de l'institution

Observation et mise en évidence d'une problématique ou analyse et prise en charge de tâches fournies par l'institution

Evaluation diagnostique et analyse des « difficultés » observées.

Renseignements pris auprès de l'équipe pluridisciplinaire.

Référentiel section spécialisation en orthopédagogie

Mise en place d'outils ou de méthodologies spécifiques pour répondre au mieux aux « difficultés » mises en évidence.

Prise en compte des avis des différents membres de l'équipe et/ou des personnes en situation de « handicap » pour construire ses outils ou ses méthodologies adaptés.

Adaptation des outils et/ou méthodologies en fonction de l'évolution de la ou des personnes en situation de handicap. Modifications des objectifs de travail.

Réalisation d'une évaluation finale.

Organisation d'une ou plusieurs réunions avec l'équipe pour soumettre ses propositions de travail, faire part de l'avancement du projet et faire le bilan final.

Prise de contact, dans la mesure du possible, avec la famille de la personne en situation de handicap pour expliquer le travail effectué. (Facultatif)

Si d'autres aspects vous semblent importants à mentionner, pourriez-vous nous en faire part ci-dessous ?

Evaluation finale :

L'étudiant.e a satisfait

L'étudiant.e n'a pas satisfait

Points forts de l'étudiant.e :

Points à améliorer :

Le partenaire

Direction

Etudiant.e

Référentiel section spécialisation en orthopédagogie

Le travail de fin d'études : grille d'évaluation

TRAVAIL ECRIT : /50

FOND	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant.e s'appuie sur des ressources théoriques adéquates 2. L'étudiant.e a pu relever une problématique ou des besoins à partir d'une observation soutenue 3. Une démarche méthodologique s'appuyant sur les ressources théoriques et sur sa propre créativité a été mise en place. 4. Une évaluation de sa démarche a été réalisée ainsi qu'une autocritique.
FORME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Expression écrite (orthographe, syntaxe, précision du lexique)
STRUCTURE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agencement de chapitres et construction interne de ceux-ci, association régulière entre théorie et pratique. 2. Qualité de l'introduction et de la conclusion.

PRESENTATION ORALE : /50

MAITRISE DU SUJET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qualité de l'introduction à la présentation du sujet et à la discussion 2. Qualité des réponses aux questions posées 3. Esprit d'analyse, remise en question. 4. Mise en lien avec la fonction du spécialiste en orthopédagogie
FORME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtrise de la langue, attitude verbale et non verbale, implication personnelle 2. Capacité à mener la discussion

GRILLE D'EVALUATION GENERALE

	Promoteur	Lecteur1	Jury éventuel	Total
Travail écrit				
Soutenance				

MOYENNE DES EVALUATIONS :

Travail écrit : /50

Soutenance : /50

Consultation en bibliothèque : oui /non

Table des matières

Informations pratiques	2
Définition du spécialiste en orthopédagogie	3
Quelles sont les compétences professionnelles du spécialiste en orthopédagogie? ..	3
Où peut-il travailler ?	4
Présentation de cette année de spécialisation à Defré	4
Référentiel des compétences du spécialiste en orthopédagogie (Conseil Général des Hautes Ecoles)	5
Grille de cours	8
Convention	11
Rapports	15
Le travail de fin d'études : grille d'évaluation	20